

TILiMa

Procès-Verbal de la réunion mensuelle

Le Mercredi 07 Septembre 2016

Préambule

TILiMa remercie le Hackerspace au Mans (HAUM) pour l'utilisation de leur local pour cette réunion.

Effectifs

Présents :

- Eric
- Vallas Nordine
- Coste Jérôme
- Huchédé Françoise
- Vallée Sébastien
- Cohen Daniel
- Vannier Laurent
- Nicolas
- Mansalier Olivier
- Breton Corentin

La séance est ouverte à 20h00

Ordre du jour

- Point sur le dépôts des statuts
- Point sur le comparatifs des banques
- Réflexion sur les tâches à venir et formation d'équipes
- Outils de communication (IRC)
- Perspectives
- Point sur les solutions techniques
- Choisir un logo

La séance est ouverte à 20h00

1 Dépôts des statuts

Sébastien V. nous apprend que la déclaration en préfecture a été faite la veille sur le site web dédié. La demande est en attente de traitement.

Nordine V. propose de mettre en place une cotisation pour payer la publication, mais comme l'association n'existe pas encore, il ne lui est pas possible d'ouvrir un compte en banque.

2 Comparatif des banques

Jérôme C. s'est renseigné sur les tarifs de la NEF et a compléter le pad précédemment créé avec les informations recueillies. Il confirme le manque de moyen de paiement associé à cette banque. D'après lui, le délai avant d'obtenir ces moyens de paiement est supérieur à un an.

Jérôme C. se propose pour synthétiser les tarifs recueillis des différentes banques afin d'avoir une vision globale lisible, mais il rappelle que la NEF et le crédit coopératif restent les deux banques les plus éthiques.

Françoise évoque, quant à elle, des échos à propos de clients insatisfaits de ces deux banques.

Jérôme C. souhaite savoir quel est l'état d'esprit des membres sur le choix de la banque. Nordine V. est attiré par une banque éthique, mais souhaite que les services de paiement soient disponibles dès le début. Il préconise donc le choix d'une banque "utilisable" pour commencer, puis changer vers une banque éthique une fois qu'elles auront réglé ce problème de moyens de paiement.

Autre information : La NEF n'a pas d'agence au Mans, mais a des banquiers itinérants.

Sébastien V. ajoute que la banque sera choisie en suivant le processus de choix instauré lors de l'assemblée générale constitutive, à savoir une recherche de consensus, et à défaut de consensus trouvé, un vote.

La décision sera prise lors de la prochaine réunion.

3 Choix du logo

Daniel revient avec le logo précédemment choisi, mais modifié suivant ce que nous avons vu ensemble et un nouveau logo, de sa création.

Le logo choisi ensemble est préférable, car plus lisible ; il est plus facile de lire TILIMA sur celui-ci.

Laurent V. indique qu'il serait préférable d'utiliser les deux colorisations de logos : couleur et noir et blanc.

Jérôme C. indique que ce logo lui fait penser à un jeu.

Daniel C. nous indique que le logo utilise la police de caractère LASER, légèrement modifiée pour correspondre aux modifications que nous souhaitons.

Daniel C. vérifiera pour la prochaine réunion que la police de caractère utilisée est bien libre de droit.

Le choix du logo sera idéalement fait lors de la prochaine réunion.

4 Outils de communications

Un point est fait sur les outils de communication actuellement en notre possession :

- Une page web (<http://tilima.fr>)
- Un canal de discussion IRC ([#tilima@geeknode](irc://tilima@geeknode))
- Un outil de création de pad (<http://pad.tilima.fr>)
- Un compte twitter ([@tilima_fai](https://twitter.com/tilima_fai))

Nordine V. évoque la possibilité de communiquer via les médias (journaux, radios, télé) lorsque c'est possible.

Sébastien V. rappelle qu'il est important de bien choisir ses mots afin de ne pas laisser croire que l'association est opérationnelle d'un point de vue FAI.

Jérôme C. évoque le CLIC qui peut permettre de faire connaître TILiMa à d'autres associations.

Nordine V. évoque le courrier reçu par LINUXMAINE et par le HAUM les invitant à l'initiative du CLIC. Tilima est, elle aussi, conviée le 14 Septembre.

Nicolas B. nous parle ensuite de son idée de journée du libre, mais Laurent V. rappelle qu'une expérience similaire avait été tentée il y a une dizaine d'années, mais que ça n'avait pas été concluant.

5 Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion est le Mercredi 5 Octobre 2016, dans le local du HAUM.

Si quelqu'un souhaite proposer un autre lieu de réunion, il est invité à le faire sur la liste de diffusion.

L'ordre du jour serait le suivant :

- Choix de la banque que Tilima utilisera ;
- Choix d'un logo ;
- Questions diverses ;

Le présent procès-verbal est approuvé par les co-présidents de TILiMa.

Signatures :